

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01642
Numéro SIREN : 804 842 433
Nom ou dénomination : 2D-Engineering

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 14258

2D-ENGINEERING

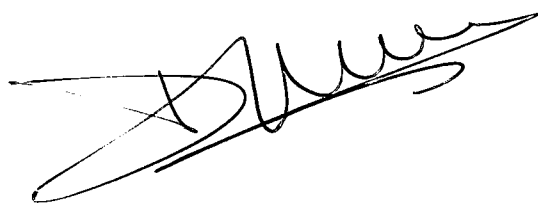
17 BOULEVARD CHAMPFLEURY

84000 AVIGNON

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. M. U.', written over a horizontal line.

IFAC SUD EST

132 Rue Gabriel Péri

BP 60

84302 CAVAILLON CEDEX

04 90 78 09 67

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 285	1 285	786		786	
	Autres immobilisations corporelles	12 416	11 630				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts				250	250		
Autres immobilisations financières	250						
Total II	13 951	12 915	1 036	250	786	314.20	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	151 881		151 881	169 247	17 367	10.26
	Autres créances	22 355		22 355	3 365	18 990	564.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	55 522		55 522	52 703	2 819	5.35	
Charges constatées d'avance (3)	1 312		1 312	1 284	28	2.16	
Total III	231 069		231 069	226 600	4 470	1.97	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	245 020	12 915	232 105	226 850	5 255	2.32	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

IFAC SUD EST

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves	100	100		
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	31 845	26 749	5 096	19.05
	Autres réserves				
	Report à nouveau		0	0	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 764	5 096	8 860	173.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	29 182	32 945	3 764	11.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	15 415	12 963	2 452	18.92
	Emprunts et dettes financières diverses	23 311	30 544	7 233	23.68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation	59 051	37 360	21 691	58.06	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 804	48 998	4 194	8.56	
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 342	64 039	3 697	5.77	
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	202 923	193 904	9 019	4.65
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	232 105	226 850	5 255	2.32
		202 923	193 904		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	435 246		435 246	437 650	2 404	0.55
Chiffre d'affaires NET	435 246		435 246	437 650	2 404	0.55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 297	1 481	185	12.47
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			142	18	124	685.19
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			436 685	439 149	2 464	0.56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 383	142 347	21 964	15.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			206 616	184 942	21 674	11.72
Impôts, taxes et versements assimilés			3 463	3 489	26	0.75
Salaires et traitements			63 293	55 201	8 092	14.66
Charges sociales			47 271	44 285	2 986	6.74
Dotations aux amortissements et dépréciations			47	229	182	79.45
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				8 502	8 502	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			22	7	15	267.11
Total des Charges d'exploitation (II)			441 095	439 002	2 093	0.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 410	148	4 558	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 410	148	4 558	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500	7 100	5 600	78.37
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 500	7 100	5 600	78.87
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	854	1 086	232	21.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	854	1 086	232	21.33
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	646	6 014	5 368	89.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		1 066	1 066	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	438 185	446 249	8 064	1.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	441 949	441 153	796	0.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 764	5 096	8 860	173.85

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

IFAC SUD EST

SAS 2D ENGINEERING

Au capital de 1 000 €
17 Boulevard Champfleury
84 000 AVIGNON

RCS AVIGNON : 804 842 433

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Le soussigné Serge DURCY, président et associé unique de la société 2D ENGINEERING, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 804 842 433 a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022, établi le présent rapport de gestion conformément à l'article L 232-1 du code de commerce

ACTIVITE DE LA SOCIETE

✓ Situation - Evolution prévisible - Perspectives d'avenir :

L'exercice reste satisfaisant avec un chiffre d'affaires stable, mais un résultat qui devient déficitaire. Nous allons tout mettre en œuvre pour retrouver une voie bénéficiaire.

✓ Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

✓ Activité en matière de recherche et de développement :

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune.

RESULTATS - AFFECTATION

✓ Examen des comptes et résultats :

Nature du compte	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	435 246	437 650	557 388
Salaires et traitements	63 293	55 201	53 524
Charges sociales	47 271	44 285	42 799
CHARGES D'EXPLOITATION	441 095	439 002	555 671
Résultat d'exploitation	(-) 4 410	148	1 950
Bénéfice ou perte	(-) 3 764	5 096	418

- L'exercice clos le **31 décembre 2022** se traduit par **une perte de 3 764 €**

✓ Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :
Une perte de 3 764 €

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- **Au poste « autres réserves »(-) 3 764 €**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucuns dividendes n'ont été distribués au cours des 3 derniers exercices.

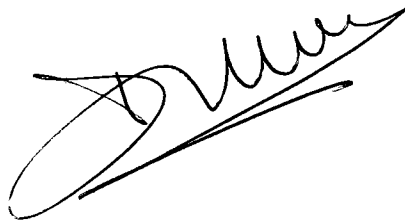
✓ Dépenses non déductibles fiscalement :

Aucune.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

**Le président
Monsieur Derge DURCY**



SAS 2D ENGINEERING
Au capital de 1 000 €
17 Boulevard Champfleury
84 000 AVIGNON
RCS AVIGNON : 804 842 433

**PROCES- VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille trois-deux et le trente juin à dix-huit heures,

Monsieur Serge DURCY, associé unique de la Société 2D ENGINEERING, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € dont le siège social est à AVIGNON (84000), 17 Boulevard Champfleury,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur DURCY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code ne sont à approuver.

L'associé unique donne **quitus entier et définitif** au Président de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter **la perte de 3 764 €** de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « **Autres réserves** » :

(-) 3 764 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve le rapport spécial portant sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve sa rémunération pour son mandat de président pour la période totale du bilan soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour un montant de 39 749,88 € bruts annuels ainsi que le remboursement de ses frais professionnels et de déplacement sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et associé unique.

L'associé unique

